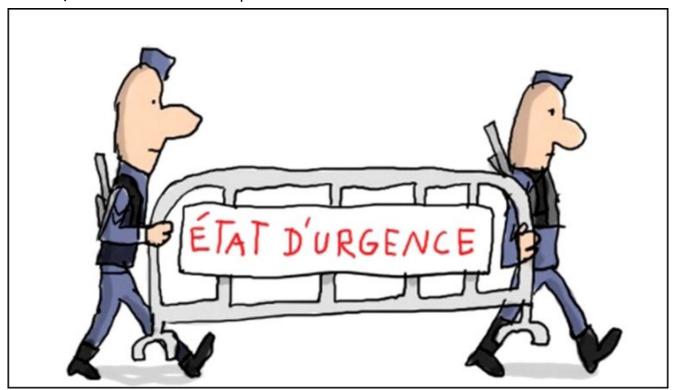
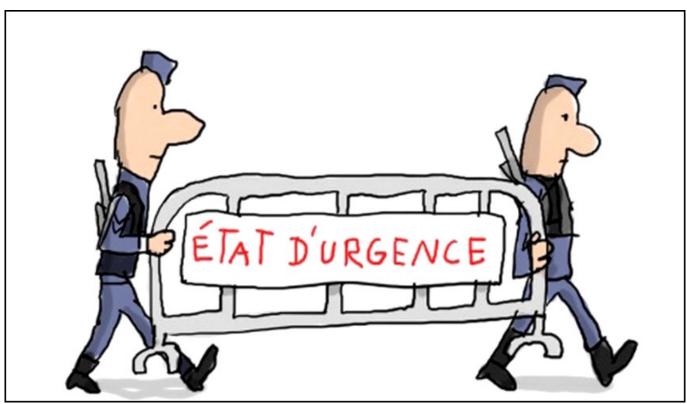
Le Macron va-t-il décréter l'état d'urgence ?

écrit par Messin Issa | 25 mars 2023





Le Macron n'a plus aucune autre solution que de décréter l'état d'urgence pour sortir du pétrin dans lequel il s'est fourvoyé.

La violence prend de l'ampleur. Le pays brûle. Le gouvernement ne sert plus à rien. Comment peut-il d'ailleurs servir à quelque chose quand la moitié de ses membres sont des « débiles » ?

C'est une « source officielle sûre », qui ne tient pas à requérir l'anonymat, qui l'affirme. On la croit sur parole. Beaucoup de Français le savaient depuis longtemps.

Le Macron est coincé. Il ne peut ni avancer ni reculer. Il se retrouve dans une situation désespérée. C'est une situation qui pourrait l'amener à risquer le tout pour le tout : Décréter l'état d'urgence.

Après tout, sa devise n'est-elle pas « Après moi, le chaos » ?

L'état d'urgence a été instauré en France à plusieurs reprises, notamment en novembre 2005 pour mettre fin aux émeutes dans les banlieues. Une situation comparable à celle d'aujourd'hui.

Hué et houspillé à l'intérieur du pays, le Macron voit également son image écorchée à l'étranger. Ce qui est insupportable pour un chef d'État narcissique, vicieux, hautain et méprisant comme le Macron.

Le monde entier est au courant de ses déboires. Le monde entier découvre l'homme qu'il est vraiment. Le monde entier plaint le peuple français.

Le Macron avait une bien mauvaise tête en arrivant jeudi soir à Bruxelles pour le sommet européen. Avec trois heures de retard. Il est entré dans la salle de réunion par la porte de service, en évitant les caméras. Et puis, c'est le report-annulation de la visite du roi Charles III en France qui l'a terrassé.

C'en est trop pour lui. Il lui faut trouver une solution, une issue de secours, une fin à ses malheurs.

Mais a-t-il une autre option que l'état d'urgence ?

L'état d'urgence qui permet de restreindre les libertés, d'interdire les manifestations et la circulation, de faciliter les perquisitions, les arrestations et l'emprisonnement, plairait beaucoup au Macron. Il s'y sentirait comme un renard dans un poulailler.

Il est intéressant de relever que certains médias officiels français annoncent que la visite de Charles III pourrait avoir lieu dans « quelques mois ».

Pourquoi « quelques mois » ?

Le Macron s'attend-il à ce que la crise perdure encore pendant des mois ou bien ce sont les quelques mois que pourrait durer l'état d'urgence ?

La situation pourrait se rétablir très vite en France si le Macron se décidait à mettre sa réforme des retraites à la poubelle. (Au fait, il vaut mieux brûler cette réforme que de la mettre à la poubelle où elle se retrouverait, pour de longs mois, dans le patrimoine ordurier d'Anne Hidalgo).

État d'urgence ou non, le Macron finira de toute façon comme tous les dictateurs : déchus, exécutés, exilés ou emprisonnés…

Il pourrait rejoindre les Ceausescu de Roumanie, Kadhafi de Libye, Ben Ali de Tunisie, Idi Amin Dada de l'Ouganda, Charles Taylor du Liberia, Manuel Noriega de Panama, Alberto Fujimori du Pérou et tant d'autres.

Reste à espérer que les Français auront appris quelque chose

de cette crise et qu'ils seront, désormais, plus rationnels dans le choix de leurs dirigeants.

Messin'Issa